

## PROGRAMME

Echange sur les interventions dans et hors entreprise ;  
 ;  
 Analyse des éventuelles situations dangereuses rencontrées et sur les mesures de prévention mises en place dans l'entreprise;

Les contenus suivants sont des rappels, avec actualisation des compétences en matière de prévention et des gestes de premier secours :

- Application des compétences en prévention et en alerte du SST au profit de l'information dans l'entreprise ;
- Réaliser une protection adaptée ;
- Examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
- Conduite à tenir en cas d'accident : actions protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir ;

Epreuves certificatives (sur 2 épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident)

## VALIDATION

Certificat de "Sauveteur Secouriste du Travail" valable 24 mois délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

## DOCUMENTS DELIVRES

Suite à l'évaluation des acquis, un certificat SST est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST valide 24 mois.

**CONTACT**  
 Bureau Accueil Orientation  
 03.29.79.64.81



**Technopôle Philippe de Vilmorin**  
**CS 40249**  
**55006 BAR-LE-DUC**



**CFPPA Meuse**



**cfppa.bar-le-duc@educagri.fr**



**MAINTIEN ET ACTUALISATION DES  
 COMPETENCES**  
**SAUVETEUR  
 SECOURISTE DU  
 TRAVAIL**

VERSION 01 11 2022



**MINISTÈRE  
 DE L'AGRICULTURE  
 ET DE LA SOUVERAINETÉ  
 ALIMENTAIRE**

*Liberté  
 Egalité  
 Fraternité*



## MAC SST

## MAC SST

## MAC SST

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prévention des accidents au sein de l'entreprise.

Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, ainsi que de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

## PUBLIC CONCERNE

Tout Sauveteur Secouriste du Travail

## EFFECTIFS

4 apprenants minimum à 10 apprenants maximum pour un formateur.



## PRE-REQUIS

Être titulaire d'un certificat SST ou d'un certificat APS (Acteur Prévention Secours).

Justificatif à fournir obligatoirement.

## PRINCIPE

Ouverture de la formation :  
Minimum 15 jours avant le début de la session.



## DUREE DE LA FORMATION

7 heures en présentiel tous les 24 mois

## TARIF

140€/jour/stagiaire

Financement possible grâce au compte personnel de formation ;

Catalogue inter-entreprises (OCAPIAT).

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir (INRS)
- Document de référence SST
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Aide-mémoire SST (INRS ED 4085)
- Plan d'action prévention et pictogrammes

Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

Matériel de simulation : 1 défibrillateur de formation avec accessoires, 1 mannequin adulte, 1 mannequin enfant, 1 mannequin nourrisson) avec dispositifs de protection individuelle ;

Divers matériels pour la réalisation de simulation ;

Malette du formateur SST INRS.

